

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE 2026

JONQUERETTES - VAUCLUSE

N°04-2026

MARCHE DE PRESTATION DE SERVICE- Prestation temps périscolaire, méridien et extrascolaire Avenant n°1

Le Maire de la commune de Jonquerettes.

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5217-10-6

Vu la délibération du conseil municipal n°18-2026 en date du 9 avril 2026 portant délégations du Conseil municipal à Madame le Maire

Vu le marché de prestation pour les temps périscolaire, méridien et extrascolaire avec Loisirs Education et Citoyenneté Grand SUD pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2026

Vu la nécessité d'ouvrir plus de places pour les vacances d'avril 2026 et donc de recruter un animateur supplémentaire dans le respect des normes d'encadrement

DECIDE

ARTICLE 1 de valider l'avenant pour assurer l'encadrement suite à l'ouverture de places supplémentaires pour la période du 13 au 17 avril 2026

➤ Pour un montant de **420 euros TTC**

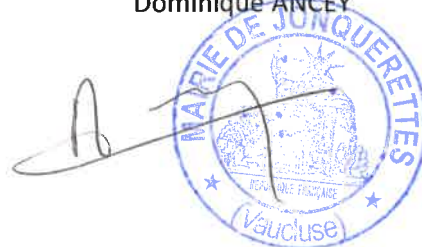
ARTICLE 2 - Il sera tenu compte de ces virements de crédit au prochain conseil municipal.

ARTICLE 3 - La secrétaire générale et le Comptable public, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision qui sera exécutoire après publication et transmission au représentant de l'Etat.

ARTICLE 4 - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nîmes, ou via l'application Télérecours Citoyens sur le site telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa publication, ou le cas échéant, de sa notification. Dans ce même délai, il peut être déposé un recours gracieux auprès du Maire cette démarche suspendant le délai de recours contentieux. Ce recours n'est pas suspensif de l'exécution du présent acte.

Fait à Jonquerettes le 20 avril 2026

Le Maire
Dominique ANCEY



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'Mairie de Jonquerettes' around the top edge, 'Vaucluse' at the bottom, and a central emblem featuring a coat of arms with a crown and a shield. There are two stars on either side of the emblem.